



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : TARIFS D'ACCES A LA PATINOIRE A  
COMPTER DU 8 DECEMBRE 2023**

**DÉCISION N° DM-23-435  
EN DATE DU 04 DECEMBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, adjoint au maire ;

**CONSIDÉRANT** l'installation provisoire d'une patinoire sur la place du Général-Leclerc, à Vincennes, à compter du 8 décembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'ouverture de la patinoire au public est prévue à compter du 8 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT** que les recettes qui seront perçues les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023 seront réservées à l'Association Française de lutte contre la Myopathie au bénéfice du téléthon 2023;

## D É C I D E

**DE FIXER** à compter du vendredi 8 décembre 2023, les montants de l'entrée à la patinoire, comme suit :

- entrée à l'unité plein tarif : 7 € (billet de couleur *bleue*)
- entrée à l'unité tarif réduit (enfant de moins de 6 ans) : 5 € (billet de couleur *rose*)
- entrée gratuite correspondant à l'offre promotionnelle « pour 4 billets (plein tarif) achetés le 5<sup>ème</sup> est gratuit » (billet de couleur *jaune*)

Ces tarifs comprennent la fourniture de patins. Les usagers disposant de patins personnels ne pourront se prévaloir d'aucune réduction sur les tarifs précités.

**DE REVERSER** les recettes perçues les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023 à l'Association Française de lutte contre la Myopathie au bénéfice du téléthon 2023.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du  
sport,

***Signé***

**Régis TOURNE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231204-lmc1H11381H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 04/12/2023  
Date de Publication : 04/12/2023